



mardi 15 août 2017

Les grands titres:

- La force conjointe des cinq pays du Sahel peut contribuer à la stabilisation de la région, selon l'ONU
- Centrafrique : le nombre de déplacés a fortement augmenté au cours des derniers mois, selon l'UNICEF
- Mali : l'ONU condamne des attaques contre la MINUSMA à Douentza et Tombouctou
- Kenya : le chef des droits de l'homme de l'ONU appelle les dirigeants à agir de manière responsable
- Yémen : davantage de survivants et de corps de migrants retrouvés après deux tragédies maritimes
- Inondations et glissements de terrain au Népal : l'ONU active son équipe humanitaire
- Angola : le HCR démarre le transfert des réfugiés congolais vers des sites plus viables
- Coulées de boue au Sierra Leone : l'OIM contribue aux opérations de secours

La force conjointe des cinq pays du Sahel peut contribuer à la stabilisation de la région, selon l'ONU



Le Conseil de sécurité de l'ONU.
(archives). Photo ONU/Rick Bajornas

15 août - Le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux opérations de paix, El-Ghassim Wane, appelé mardi le Conseil de sécurité à saisir l'occasion unique qu'offre la mise sur pied de la Force conjointe du G5 Sahel (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad et Mauritanie) pour répondre aux défis de cette région d'Afrique.

A travers une approche régionale, cette Force conjointe peut apporter une contribution significative à la stabilisation du Sahel, en synergie avec d'autres initiatives, a-t-il affirmé lors d'une réunion du Conseil consacrée à la paix et à la sécurité en Afrique. Mais, pour réussir, il faudra traiter simultanément des autres causes de l'instabilité au Mali et dans

Cette séance du Conseil intervenait à la suite de l'adoption, le 21 juin, d'une résolution par laquelle le Conseil disait « se féliciter du déploiement de la Force conjointe sur l'ensemble du territoire des pays qui y participent » et demandait au Secrétaire général de l'ONU de lui présenter dans les deux mois un rapport oral sur les activités de la Force. Un rapport écrit est en outre prévu pour octobre, date à laquelle le Conseil a décidé de « réexaminer le déploiement » de la Force conjointe.



La réunion s'est tenue dans une période critique pour le Sahel au lendemain d'un attentat perpétré à Ouagadougou, au Burkina Faso, et de deux autres attaques terroristes au Mali contre des contingents de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA).

Les membres du Conseil ont présenté leurs condoléances aux familles des victimes et aux pays affectés et plusieurs d'entre eux ont pu, comme M. Wane, y voir une illustration du caractère transfrontalier des enjeux de sécurité au Sahel, qu'il s'agisse de terrorisme, d'extrémisme violent, ou encore de criminalité organisée, laquelle leur est étroitement liée.

Il est urgent de trouver des solutions, a averti le Sous-Secrétaire général, qui a expliqué que, du fait de l'insécurité, l'État malien était de moins en moins présent dans le nord du pays. Or, confrontées au chômage et à la pauvreté chronique, les populations, les jeunes surtout, peuvent facilement devenir des proies pour les groupes criminels ou terroristes.

M. Wane a rendu hommage aux efforts des États membres de la Force conjointe du G5 Sahel et a mis en avant les progrès réalisés dans l'opérationnalisation de la Force.

Il a toutefois fait observer que divers défis restaient à relever : le financement, les capacités et l'équipement de la Force, mais aussi son articulation avec les autres structures militaires déjà présentes - MINUSMA, forces armées maliennes, opération française Barkhane -, les règles d'engagement et le respect du droit international humanitaire et des droits de l'homme, mais aussi « le cadre politique global » dans lequel elle doit évoluer, y compris au regard de l'architecture de paix et de sécurité de l'Union africaine et des accords de paix au Mali, qui doit être « mieux défini ».

Face aux inquiétudes exprimées notamment par les représentants du Japon, de l'Italie ou des États-Unis à propos de la coordination, le représentant du Mali s'est voulu rassurant. Le déploiement de la Force « ne remettra en question ni l'action des forces nationales des États membres, ni, non plus, la présence des forces partenaires », a-t-il affirmé, présentant celle-ci comme « un cadre de coordination et de complémentarité des efforts conjoints, afin d'en démultiplier l'impact ».

En revanche, le représentant malien a présenté comme un défi la « mobilisation du financement intégral » de la Force, estimé à 423 millions d'euros, dont seuls 25% environ sont actuellement promis. De nombreux membres du Conseil ont abordé la question, notamment les trois États africains - Égypte, Sénégal et Éthiopie – qui ont tous insisté sur la « responsabilité morale et politique » de la communauté internationale.

Toutefois, comme l'a fait observer M. Wane, la résolution 2359 (2017) impose aux États du G5 Sahel la responsabilité principale de donner à la Force les ressources dont elle a besoin.

Mais il ne saurait y avoir de solution seulement militaire. Il faut aussi s'attaquer au déficit de gouvernance, à la pauvreté chronique et au chômage, au changement climatique et au financement du développement, a insisté M. Wane, appuyé par plusieurs membres du Conseil, qui ont souhaité une relance de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel.

Enfin, si M. Wane a tenu à rappeler la primauté du politique, en demandant en particulier que les activités de la Force conjointe soient alignées sur le processus de paix malien et les autres initiatives régionales.

Centrafrique : le nombre de déplacés a fortement augmenté au cours des derniers mois, selon l'UNICEF



République centrafricaine: dans la préfecture de Haute Kotto, les personnes déplacées du site de PK3 tentent de donner au site une vie qui lui est propre. Certains vendent du bois ou de la farine de manioc et les enfants ont déjà organisé leurs aires de jeux. Photo: OCHA / Yaye N. Sene

15 août - Le nombre de personnes déplacées en République centrafricaine (RCA) a fortement augmenté au cours des derniers mois, passant de 440.000 fin avril à 600.000 aujourd'hui, en raison d'un regain de violence, a indiqué une porte-parole du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Donaig Le Du.

A cela s'ajoutent 480.000 réfugiés centrafricains dans les pays voisins. Au total, sur une population de 5 millions de personnes, une sur cinq est réfugiée ou déplacée, dont la moitié sont des enfants.

« Nous disons depuis trois ans que la République centrafricaine est l'un des pires pays au monde pour un enfant. Malheureusement, cela est plus vrai que jamais », a dit Mme Le Du, lors d'un point de presse à Genève.

« Il est difficile de voir que la RCA sombre dans la violence. Bangui, la capitale, est calme », a-t-elle ajouté. « Mais au-delà de Bangui, les deux tiers du pays sont contrôlés par des groupes armés ».

Dans les villes et les villages qui ont été récemment touchés par la violence, les écoles sont fermées. Plusieurs ONG se sont retirées et les fournitures ont été pillées.

« Ces derniers mois et ces dernières semaines, nous avons reçu des informations faisant état de violations des droits de l'enfant. Les chiffres précis sont impossibles à connaître, mais nous savons que des enfants ont été tués et il y a eu des cas de violence sexuelle et de recrutement dans des groupes armés », a dit la porte-parole.

Une spécificité du conflit en RCA est qu'il y a très peu de combats entre les groupes armés. Ils attaquent les populations civiles et ils ciblent de plus en plus la Mission des Nations Unies (MINUSCA) et les acteurs humanitaires.

Une lettre ouverte envoyée lundi par les principales ONG internationales au Secrétaire général de l'ONU déclare que la RCA est le pays le plus dangereux au monde pour fournir de l'aide humanitaire, avec le plus haut niveau de violence au monde contre les travailleurs humanitaires.

L'UNICEF opère à partir de Bangui et quatre bureaux régionaux à Bambari, Bouar, Bossangoa et Kaga. En juin et en juillet, le mécanisme de réponse rapide a atteint plus de 100.000 bénéficiaires avec des produits non alimentaires et 37.000 avec de l'eau et des services d'assainissement et d'hygiène. L'UNICEF a aidé à mettre en place 140 espaces adaptés aux enfants atteignant 75.000 enfants et a mis en place des espaces d'apprentissage temporaire dans des camps de déplacés et d'autres lieux difficiles à atteindre. Depuis 2014, plus de 10.000 enfants ont été libérés de groupes armés.

Mali : l'ONU condamne des attaques contre la MINUSMA à Douentza et Tombouctou



Des Casques bleus à l'extérieur de Ber, au nord-est de Tombouctou, au Mali. Photo: MINUSMA / Marco Dormino (archive)

15 août - Le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a condamné lundi soir des attaques contre des camps de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) à Douentza et à Tombouctou, au cours desquelles un Casque bleu des Nations Unies, un soldat malien et un gendarme malien ont été tués, ainsi que six contractuels maliens. Plusieurs autres personnes ont été blessées lors de ces attaques.

« Le Secrétaire général souligne que les attaques visant les forces de maintien de la paix des Nations Unies peuvent constituer des crimes de guerre en vertu du droit international », a dit son porte-parole adjoint, Farhan Haq, dans une déclaration à la presse.

M. Guterres a présenté ses condoléances au gouvernement du Mali, ainsi qu'aux familles des victimes. Il a souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

« Le Secrétaire général salue les efforts importants du Mali et des autres membres du Groupe des cinq pays du Sahel (G5 Sahel) pour combattre le terrorisme et l'extrémisme violent et promouvoir la paix et le développement dans la région », a ajouté le porte-parole.

La MINUSMA a indiqué que la première attaque a visé des camps de la MINUSMA à Douentza, dans la région de Mopti. Un Casque bleu et un soldat malien ont été tués et un autre Casque bleu blessé lors de cette attaque par des hommes armés non identifiés. Deux assaillants ont été abattus.

La deuxième attaque par des hommes armés non identifiés a visé le quartier-général de la MINUSMA dans la ville de Tombouctou. L'attaque a causé la mort de cinq gardes de sécurité de la MINUSMA, tous de nationalité malienne, d'un membre de la gendarmerie malienne et d'un agent civil contractuel de la MINUSMA. Un garde de sécurité malien et six Casques bleus ont été blessés, dont deux grièvement. Six assaillants ont été abattus lors de la riposte de la MINUSMA à l'attaque.

La MINUSMA a condamné dans les termes les plus vigoureux ces attaques à Douentza et à Tombouctou. Elle a présenté ses condoléances attristées aux familles et aux gouvernements des victimes. La Mission a réitéré sa détermination à continuer de s'acquitter de ses responsabilités « en appui au Mali et à son peuple aux fins de contribuer à l'instauration d'une paix et d'une stabilité pérennes ».

« Il faut conjuguer tous les efforts afin d'identifier et d'appréhender les responsables de ces actes terroristes pour qu'ils répondent de leurs crimes devant la justice », a déclaré le Représentant spécial du Secrétaire général au Mali et chef de la MINUSMA, Mahamat Saleh Saleh Annadif.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a également condamné dans les termes les plus forts l'attaque contre le camp de la MINUSMA à Douentza, qui a causé la mort d'un Casque bleu togolais et en a blessé un autre.

Dans une déclaration à la presse publiée lundi soir, les membres du Conseil de sécurité ont présenté leurs sincères condoléances et leur sympathie à la famille de la victime ainsi qu'au gouvernement du Togo et à la MINUSMA. Ils ont rendu hommage « aux Casques bleus qui risquent leur vie ».

Le Conseil a appelé le gouvernement du Mali à enquêter rapidement sur cette attaque et à traduire les auteurs en justice.

Les membres du Conseil de sécurité se sont dits préoccupés par la situation sécuritaire au Mali. Ils ont exhorté les parties maliennes à mettre pleinement en œuvre l'Accord de paix sans plus tarder. Ils ont noté que « la mise en œuvre intégrale de

l'Accord et l'intensification des efforts visant à surmonter les menaces asymétriques peuvent contribuer à améliorer la situation sécuritaire au Mali ».

Kenya : le chef des droits de l'homme de l'ONU appelle les dirigeants à agir de manière responsable



Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein. Photo ONU/Jean-Marc Ferré

15 août - Le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a salué mardi le vote pacifique lors de la récente élection présidentielle au Kenya mais a exhorté les dirigeants politiques du pays à « s'engager sur la voie de la responsabilité et à faire preuve de leadership pour éviter la violence ».

Le chef des droits de l'homme de l'ONU a exprimé sa préoccupation concernant des informations faisant état de l'utilisation par les forces de sécurité kenyanes de balles réelles contre des manifestants et de brutalités policières ayant fait des morts et des blessés, y compris des enfants.

Des manifestations ont éclaté après l'annonce des résultats de l'élection présidentielle le 11 août. Dans certains cas, des individus ont eu recours à des jets de pierres, au pillage et à la destruction de biens.

« Le Kenya est à un moment critique », a déclaré M. Zeid. « Les dirigeants politiques du pays doivent faire tout leur possible pour apaiser un climat politique instable. Toutes les réclamations concernant la conduite des élections doivent être faites par des moyens constitutionnels et légaux ».

Le Haut-Commissaire a tenu à rappeler que « les gens ont le droit de se réunir et de protester pacifiquement, et les autorités ont la responsabilité de veiller à ce qu'elles puissent le faire. Le gouvernement a également la responsabilité de veiller à ce que les forces de sécurité donnent la priorité au dialogue, aux moyens non violents et fassent preuve de retenue, en utilisant une force proportionnée seulement lorsque cela est inévitable », a-t-il ajouté.

M. Zeid a également rappelé que « les manifestants, ne devraient jamais recourir à la violence et les dirigeants politiques devraient envoyer des messages clairs à leurs partisans en appelant à un comportement pacifique ».

« Tous les actes de violence, y compris les allégations sérieuses d'usage excessif de la force par les forces de sécurité, doivent faire l'objet d'une enquête rapide et indépendante », a-t-il ajouté.

Dans le cadre de cet effort, le Haut-Commissaire a appelé le gouvernement à annoncer immédiatement qu'il coopérera pleinement et sans équivoque avec l'Autorité indépendante de surveillance des services de police et avec des efforts subséquents pour établir les responsabilités.

M. Zeid a également exprimé sa profonde préoccupation quant au fait que le Conseil de coordination des ONG du Kenya a appelé mardi à la fermeture d'une ONG proéminente, le Centre africain pour la gouvernance ouverte (AFRICOG) et à l'arrestation de ses directeurs et membres. Cet appel survient après la décision faite lundi par le même Conseil de coordination des ONG de désinscrire une autre ONG respectée, la Commission des droits de l'homme du Kenya.

Le Haut-Commissaire a appelé à ce que les acteurs de la société civile et les médias puissent travailler sans entrave, ni crainte de représailles.

Yémen : davantage de survivants et de corps de migrants retrouvés après deux tragédies maritimes



Le personnel de l'OIM aide les migrants somaliens et éthiopiens qui ont été contraints à se jeter à l'eau par des passeurs. Photo: OIM

15 août - Au cours des trois derniers jours, des employés de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ont retrouvé au Yémen davantage de survivants, ainsi que de nouveaux corps de victimes, suite aux deux tragédies de la semaine dernière au large de ce pays, a indiqué mardi l'agence onusienne.

Les 9 et 10 août, un total de 280 migrants a été contraint de sauter de deux embarcations au large du gouvernorat de Shabwa, au Yémen.

Le mercredi 9 août, sur les 120 personnes contraintes de se jeter de la première embarcation, les employés de l'OIM ont retrouvé les corps de 29 personnes (12 hommes éthiopiens, 12 femmes éthiopiennes et cinq hommes somaliens). Le nombre de personnes encore disparues est passé de 22 à six, tous des hommes éthiopiens. L'OIM a été en mesure de retrouver la majorité des personnes portées disparues. Cela veut dire que 35 personnes sont présumées mortes suite à cette première tragédie.

L'OIM a fourni des soins médicaux urgents, ainsi que des vivres et de l'eau, à 27 survivants. Quatre-vingt-cinq personnes au total ont survécu à cet incident. Beaucoup d'entre elles avaient quitté la plage avant l'arrivée de l'OIM.

Le jeudi 10 août, 160 autres personnes ont été forcées de sauter d'un deuxième bateau, au large du gouvernorat de Shabwa. Le jour de cet incident, l'OIM a retrouvé six corps sur la plage. Le 11 août, l'OIM et la population locale ont trouvé quatre autres corps et le 12 août, encore deux autres. Le nombre total actuel de morts confirmés est de 12 (huit hommes éthiopiens et quatre femmes éthiopiennes). Initialement 13 personnes étaient portées disparues. Elles ne sont plus que six désormais, ce qui veut dire que 18 sont présumées mortes.

L'OIM a assisté 57 survivants le 10 août. Treize des survivants, que l'OIM avait aidés, sont retournés à la plage le lendemain en se rendant compte qu'ils étaient trop faibles pour marcher à travers le désert. Le 13 août, l'OIM a localisé cinq autres survivants et les a aidés avec un soutien médical, de la nourriture et de l'eau. Au total, l'OIM a aidé 65 personnes qui ont survécu à la deuxième tragédie : 62 hommes éthiopiens et trois femmes éthiopiennes. Quelque 142 personnes ont survécu à cette tragédie et, comme la veille, beaucoup de survivants ont quitté la plage avant l'arrivée de l'OIM.

Sur les 280 personnes contraintes de se jeter dans les eaux agitées au large du Yémen, 226 personnes ont survécu, 41 sont confirmées mortes et 12 sont encore disparues. Le nombre total de personnes présumées mortes est actuellement de 53.

Inondations et glissements de terrain au Népal : l'ONU active son équipe humanitaire



Des personnes déplacées par les inondations ont trouvé refuge au bord d'une route dans le sud du Népal. Photo UNICEF Nepal/2017/NShrestha

15 août - Suite aux graves inondations qui ont frappé le Népal, les Nations Unies ont activé leur équipe humanitaire pour appuyer les efforts de secours, a indiqué le bureau du Coordonnateur résident des Nations Unies au Népal.

Selon une mise à jour humanitaire publiée lundi par le bureau du Coordonnateur résident, au moins 66 personnes - y compris des enfants - ont été tuées, 35 sont disparues et beaucoup d'autres ont été déplacées suite aux inondations et aux glissements de terrain de grande envergure provoqués par les pluies les plus importantes qu'ait connues le Népal en 15 ans.

« L'ampleur totale de la catastrophe n'est pas encore connue [car] de nombreuses zones affectées restent inaccessibles en raison de routes et de ponts endommagés », a précisé le bureau du Coordonnateur résident.

Des évaluations rapides sont actuellement menées dans les quartiers touchés. Les premiers rapports font état de connexions électriques et Internet perturbées dans certains endroits et d'infrastructures de transport endommagées. Un important aéroport situé dans la ville de Biratnagar (dans le sud du pays) a été totalement inondé.

Les maladies d'origine hydrique et les établissements de santé dans au moins deux districts (Mahottari et Banke) sont également totalement inondés. « Des informations en provenance du terrain indique qu'un nombre significatif de femmes enceintes, allaitantes, de personnes handicapées et d'autres groupes vulnérables sont touchés », a alerté le Bureau du Coordonnateur résident.

Cette catastrophe intervient alors que le Népal - pays enclavé – lutte toujours pour se relever des tremblements de terre de 2015. Environ cinq des 27 districts affectés par les inondations et glissements de terrain sont toujours confrontés aux conséquences du dernier tremblement de terre. Quatre de ces districts avaient déjà été touchés par des inondations un an plus tôt en 2014.

Le bureau du Coordonnateur résident de l'ONU a également noté que l'impact des inondations actuelles pourrait être exacerbé par les disparités sociales et économiques préexistantes, certains des districts affectés ayant les taux d'Indice de développement humain (IDH) les plus bas du pays.

« L'expérience des inondations de 2014 qui ont touché les [districts] de Banke, Bardiya, Dang et Surkhet indique que dans [les zones] où la malnutrition est déjà une source de préoccupation, une situation d'urgence comme celle-là peut avoir un impact soudain et grave sur les taux de malnutrition », a ajouté le Bureau du Coordonnateur résident.

Angola : le HCR démarre le transfert des réfugiés congolais vers des sites plus viables



Des femmes et des enfants congolais arrivent en mai 2017 à un point frontalier à Chissanda, en Angola, après avoir fui les violences dans la province du Kasaï, en République démocratique du Congo (archives). Photo HCR/Pumla Rulashe

15 août - Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et ses partenaires ont commencé le transfèrement de plus de 33.000 réfugiés congolais depuis les camps du nord de l'Angola vers un nouveau site récemment établi à Lóvua, située à environ 100 km de la frontière avec la République démocratique du Congo (RDC).

Ce transfèrement est d'autant plus urgent que les camps situés à la frontière ont pratiquement déjà atteint leur capacité d'accueil maximale. Depuis une semaine, près de 1.500 réfugiés ont été transférés par transports organisés du centre de réception de Mussunge vers le nouveau site de Lóvua.

Depuis avril dernier, les réfugiés congolais reçoivent une aide humanitaire dans les centres d'accueil temporaires de Cacanda et Mussunge ainsi que dans les communautés situées autour de Dundo, la capitale de la province de Lunda Norte.

Le gouvernement angolais a alloué environ 33 km carré de terres pour créer le site de Lóvua en vue d'améliorer les conditions de vie des réfugiés. La distance qui sépare Lóvua de la frontière permettra de maintenir le caractère humanitaire et civil du nouveau site d'accueil. Sur place, tous les réfugiés bénéficieront d'une parcelle pour construire des abris et cultiver la terre afin de compléter leurs rations alimentaires et ainsi réduire leur dépendance à l'aide humanitaire

Depuis mars dernier, des milliers de Congolais ont fui les violences et les tensions ethniques dans la région du Kasaï, en RDC, pour se rendre au nord de l'Angola. Alors que la situation sécuritaire dans la région du Kasaï reste instable, les autorités angolaises, le HCR et ses partenaires sont prêts à fournir protection et assistance à 50.000 réfugiés congolais d'ici fin 2017 à Lóvua.

En juin, le HCR et d'autres organisations humanitaires avaient lancé un appel de fonds d'un montant de 65,5 millions de dollars afin que l'Angola puisse offrir une protection et une assistance vitales aux réfugiés congolais en provenance du Kasai. Jusqu'à présent, seuls 32% des fonds nécessaires ont été reçus.

Des financements supplémentaires sont nécessaires d'urgence afin de continuer à développer des infrastructures et des services pour les réfugiés réinstallés à Lóvua.

Coulées de boue au Sierra Leone : l'OIM contribue aux opérations de secours



Des centaines de personnes seraient mortes suite aux coulées de boue et aux inondations qui ont frappé plusieurs communautés de la région de Freetown, en Sierra Leone. Photo UNICEF

15 août - Suite aux inondations meurtrières qui ont frappé lundi la Sierra Leone, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) a annoncé mardi l'octroi immédiat de 150.000 dollars destinés aux premières interventions de secours d'urgence.

« L'OIM est disposée à travailler avec le gouvernement sierra-léonais à quelque titre que ce soit, pour répondre à ce terrible événement », a déclaré son Directeur général, William Lacy Swing, dans un communiqué.

S'exprimant depuis Dakar, au Sénégal, le responsable régional de l'OIM pour l'Afrique de l'Ouest, Richard Danziger, a indiqué que l'agence onusienne, les autorités sierra-léonaises et l'équipe pays des Nations Unies ont procédé mardi à une évaluation des dégâts dans la région touchée près de la capitale, Freetown.

Les premières informations font état de centaines de morts et d'un plus grand nombre de disparus après les coulées de boue et les inondations qui ont frappé plusieurs communautés. Les équipes de recherche s'attendent à découvrir davantage de victimes dans les jours et semaines à venir.

L'accès à l'eau potable et à des abris sont les préoccupations immédiates pour des milliers de personnes de la capitale sierra léonaise dont la population dépasse le million.

Les inondations ont déjà fait des ravages au Sierra Leone par le passé. Plus tôt ce mois-ci, l'OIM avait inauguré une station de traitement de l'eau située à environ 50 kilomètres de Freetown. Cette station fournit de l'eau potable à la population réinstallée sur le site de Mile 6 après les inondations qui ont ravagé Freetown en septembre 2015.